

De : **Molnarfi Villegas Camille (DCS)**

Subject: Assurés sociaux : adaptation de la valeur du point au 1er janvier 2024 et lancement de l'appel d'offres pour des médecins-dentistes conseil

To: Jacky Samson

Cher Monsieur,

Par ces quelques lignes, je me réfère à notre séance du 12 mai 2023 ainsi qu'au courrier de notre Conseiller d'Etat, Monsieur Thierry Apothéloz, à votre attention daté du 1<sup>er</sup> juin 2023.

Aussi, j'ai le plaisir de vous informer que le Conseil d'Etat a adopté lors de sa séance du 1<sup>er</sup> novembre 2023 modification du règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse et survivants et à l'assurance-invalidité (RFMPC - J 4 20.04) visant à adapter la valeur du point pour le remboursement des prestations dentaires en faveur des assurés sociaux (Service des prestations complémentaires et Hospice général). Ainsi, **dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024**, le remboursement des prestations considérées interviendra sur la base d'une valeur du point AA/AM/AI fixée à **1 franc**.

Par ailleurs, je vous informe que notre département, par le biais de notre office, a lancé hier sur la plateforme SIMAP ([www.simap.ch](http://www.simap.ch)) l'appel d'offres visant à la sélection de six médecins-dentistes conseil qui seront amenés à fournir des prestations d'expertise pour le compte du Service des prestations complémentaires (SPC) et de l'Hospice général (Hg) dans le cadre du futur dispositif MEDIDENT. La fourniture de ces prestations, basées sur un cahier des charges annexé au dossier d'appel d'offres, fera l'objet d'un contrat de mandat qui liera les deux offices payeurs et chaque soumissionnaire retenu à l'issue de la procédure d'adjudication. Le délai pour la remise des dossiers auprès de notre office a été fixé au vendredi 12 janvier 2024.

Comme évoqué lors de nos différents échanges, je vous serais reconnaissante de bien vouloir diffuser cette information auprès de vos membres afin que celle-ci soit le plus largement connue :

ID	Référence	Accords int.	Genre de marché	Genre de procédure	Parution	Statut
268157	Mandat de prestations à des médecins-dentistes conseil	Non	Service	Ouverte	01.11.23	Appel d'offres Publié

A toutes fins utiles, les médecins-dentistes intéressé.e.s à participer à cet appel d'offres peuvent également obtenir les documents en adressant leur demande à l'adresse électronique suivante : [oais.mp@etat.ge.ch](mailto:oais.mp@etat.ge.ch)

Tout en restant à votre entière disposition, et en vous réitérant mes remerciements anticipés pour la diffusion de l'information relative à l'appel d'offres précité, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, mes salutations distinguées.

.....  
**Camille Molnarfi Villegas**  
Directrice du pôle assurances sociales